



ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2021

- **Exécution rigoureuse dans tous nos secteurs permettant de réaliser de solides améliorations opérationnelles stimulées par le redressement du secteur Sans-fil.**
- **Ajouts nets de 175 000 abonnés aux services postpayés du secteur Sans-fil, croissance positive de 3 % des produits tirés des services du secteur Sans-fil et hausse de 2 % du BAIIA ajusté :**
 - **taux d'attrition record de 0,95 % des services postpayés au troisième trimestre et PMPA mixtes de 51,31 \$, ce qui correspond à une augmentation de 4 % par rapport au trimestre précédent.**
- **Accroissement de 3 % des produits tirés des services du secteur Cable et augmentation de 2 % du BAIIA ajusté :**
 - **ajouts nets d'abonnés aux services d'accès Internet attribuables notamment aux 17 000 nouveaux abonnés aux services à large bande, et ajouts nets de 64 000 abonnés à Télé Élan.**
- **Secteur Media dégage de nouveau un BAIIA ajusté positif qui s'est chiffré cette fois-ci à 33 millions de dollars.**

TORONTO (le 21 octobre 2021) – Rogers Communications Inc. a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels non audités pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2021.

Principaux résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Total des produits	3 666	3 665	–	10 736	10 236	5
Total des produits tirés des services ¹	3 149	3 086	2	9 301	8 932	4
BAIIA ajusté ²	1 600	1 638	(2)	4 365	4 267	2
Bénéfice net	490	512	(4)	1 153	1 143	1
Résultat net ajusté ²	536	548	(2)	1 317	1 225	8
Bénéfice dilué par action	0,94 \$	1,01 \$	(7)	2,27 \$	2,23 \$	2
Résultat par action dilué ajusté ²	1,03 \$	1,08 \$	(5)	2,59 \$	2,39 \$	8
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 319	986	34	3 014	3 374	(11)
Flux de trésorerie disponibles ²	507	868	(42)	1 203	1 798	(33)

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures de la performance complémentaires ». Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

« L'équipe de Rogers a dégagé de bons résultats au troisième trimestre, lesquels ont été stimulés par le redressement qui s'opère dans notre secteur Sans-fil, a souligné Joe Natale, président et chef de la direction. Chacun de nos secteurs bénéficie de l'ouverture continue de l'économie et nous prévoyons de continuer sur notre lancée jusqu'à la fin de l'exercice. Tout au long de la pandémie, nous avons poursuivi nos investissements importants dans nos clients et au Canada, ce qui nous a bien positionnés pour assurer une croissance soutenable à long terme. Notre fusion avec Shaw nous permettra de bâtir sur cette assise pour offrir la nouvelle génération de connectivité aux collectivités partout dans l'Ouest canadien, en créant des emplois, en attirant des investissements et en favorisant la croissance économique. »

Contexte d'exploitation et faits saillants stratégiques

La COVID-19 continue d'avoir des répercussions considérables sur la population canadienne, de même que sur les économies du monde entier. Pendant la majeure partie de 2021, de vastes restrictions imposées par les autorités de santé publique étaient en place à des degrés divers. Au cours du trimestre, les provinces ont pour la plupart commencé à lever certaines des restrictions imposées au premier semestre de 2021 par les autorités de santé publique grâce à la plus grande disponibilité des vaccins au Canada et à l'augmentation constante du taux de vaccination à l'échelle nationale. Protéger nos employés et garder nos clients connectés est resté notre priorité. Alors que les répercussions de la COVID-19 continuent de se faire ressentir partout dans le monde, nous restons confiants, car nous avons une équipe gagnante, un bilan financier solide et des réseaux de classe mondiale. Grâce à ces atouts, nous pourrons surmonter la pandémie sans nous écarter de notre objectif de croissance à long terme et en faisant bien les choses pour prendre soin de notre clientèle.

Nos six priorités guident nos actions et les décisions que nous prenons lorsque nous poursuivons l'amélioration de nos activités opérationnelles et investissons au moment opportun pour faire croître nos principales activités et procurer une valeur supérieure à nos actionnaires. Certains points importants du trimestre sont présentés ci-après.

Offrir aux clients une expérience exceptionnelle en les faisant toujours passer en premier

- Nous avons inscrit un taux d'attrition des services postpayés de Sans-fil de 0,95 %, soit le meilleur résultat de notre histoire pour un troisième trimestre.
- Nous avons conclu un partenariat avec Disney nous permettant d'offrir gratuitement Disney+ pendant six mois avec certains forfaits *Infini de Rogers^{MC}* et jusqu'à 12 mois avec certains forfaits *Télé Élan^{MC}* et *Diffusion futée^{MC}* *Élan^{MC}*.
- Nous offrons maintenant notre service *Pro chez vous de Rogers^{MC}* à Barrie et à London, après le Grand Vancouver, Calgary, Edmonton, Hamilton, Kitchener, Waterloo, Guelph, Brantford, Cambridge, Ottawa et la région du Grand Toronto, ce qui porte à 13 le nombre de collectivités où ce service est à présent offert.
- Nous avons continué d'accélérer la mise en œuvre de notre plan de numérisation visant à simplifier la tâche à nos clients. L'adoption du numérique a d'ailleurs atteint 86,5 %, et l'utilisation des assistants virtuels a augmenté de 23 % par rapport à l'an dernier.
- Nous avons ajouté à notre application *Centre Élan WiFi^{MC}* les fonctions Détails sur la durée d'activité et Sécurité avancée, qui procurent à nos clients un meilleur contrôle sur leur WiFi résidentiel.
- Nous avons lancé le service *Cueillette express*, un service gratuit qui permet à nos clients d'acheter un nouvel appareil auprès d'un agent du service à la clientèle et de le récupérer le jour même en magasin, grâce à notre réseau de centres de service à la clientèle.
- Nous avons lancé l'application Toober sur la Télé Élan ou la Diffusion futée pour accroître l'offre de services de diffusion en continu de cette plateforme, qui est parmi les meilleures.
- Nous avons réduit de 23 % le nombre d'appels relatifs aux paiements par rapport à l'exercice précédent grâce à de nouvelles initiatives, comme les alertes automatiques, ainsi qu'à l'adoption grandissante des options de paiement automatique.
- Nous avons lancé un outil de prise de rendez-vous en ligne qui permet à nos clients de planifier, dans le confort de leur foyer, un rendez-vous avec un spécialiste de Rogers au magasin et au moment qui leur convient.

Investir dans nos réseaux et nos technologies pour exceller en matière de performance, de fiabilité et de couverture

- Nous avons étendu notre réseau 5G, le plus vaste et fiable au Canada, qui rejoint maintenant plus de 850 collectivités. D'ici la fin de 2021, notre réseau 5G desservira plus de 1 000 collectivités, soit plus de 70 % de la population canadienne.
- Nous avons annoncé un investissement de 3,3 milliards de dollars consacré à l'acquisition du spectre de 3 500 MHz, nous permettant d'atteindre 99,4 % de la population canadienne, pour améliorer et accélérer l'expansion du premier réseau 5G au Canada, le plus étendu et le plus fiable au pays. Il fait de Rogers le plus important investisseur du spectre 5G dans les marchés ruraux et urbains ainsi que dans les banlieues au pays.
- Dans son rapport sur l'expérience 5G publié en août 2021, la société d'analyse de données Opensignal a classé le réseau 5G de Rogers au premier rang au Canada pour la portée, la disponibilité, l'expérience d'appli vocale et l'expérience de jeu. Il se retrouve aussi à égalité au premier rang pour la vitesse de téléversement.
- Nous avons été désignés en octobre, pour le cinquième trimestre d'affilée, comme le fournisseur de services sans-fil et à large bande national le plus constant au Canada par Ookla, chef de file mondial en évaluation de réseaux à large bande et mobiles, ainsi que comme le fournisseur d'accès Internet le plus rapide en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Nous avons annoncé que nous investirons plus de 140 millions de dollars afin d'offrir une connectivité haute vitesse fiable à plus de 20 000 foyers et entreprises des communautés de Quinte West, de Belleville et du comté de Prince Edward.
- Nous avons annoncé l'obtention d'un financement du Fonds pour la large bande du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») afin d'offrir une connectivité haute vitesse à plus de 450 foyers de la région de Storeytown et du village de Doaktown, au Nouveau-Brunswick.

Générer une croissance de premier plan dans chacun de nos secteurs d'activité

- Nous avons acquis Seaside Communications, une entreprise de télécommunications de premier plan exploitée localement et établie à Sydney, en Nouvelle-Écosse.
- Nous avons ajouté des solutions pour immeubles intelligents fondées sur l'Internet des objets (« IdO ») à la gamme *Rogers service Affaires*, notamment une solution de détection des fuites en partenariat avec Eddy Solutions.
- Nous avons étoffé notre gamme de solutions de gestion pour parcs de véhicules à l'intention des entreprises, qui permet le suivi des véhicules à distance et la gestion des parcs de véhicules de transport en commun et des parcs de véhicules utilisés dans les secteurs de la construction, du pétrole et du gaz ainsi que par des organismes du secteur public.
- Nous avons mis en place Operator Connect pour Microsoft Teams pour que les clients de *Rogers service Affaires* puissent intégrer facilement leur service Rogers à Microsoft.
- Nous avons transformé 71 magasins pour qu'ils puissent offrir les produits et les services des marques *Rogers^{MC}* et *Fido^{MC}* en un même endroit, étendant de ce fait notre territoire de distribution nationale et portant ainsi à 127 le nombre de magasins qui proposent les deux marques.
- Nous avons lancé de nouveau le service de diffusion en continu directement au consommateur de Sportsnet, *SN NOW^{MC}*, en collaboration avec Deltatre et Firstlight Media, pour offrir une qualité et une fiabilité de calibre mondial.
- Nous avons dévoilé la programmation d'automne de Citytv, dont l'auditoire aux heures de grande écoute pendant la semaine du dévoilement a augmenté de 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Citytv^{MC} est le seul réseau de télévision conventionnelle au Canada à afficher une croissance d'un exercice à l'autre de son auditoire dans la population très convoitée des 25 à 54 ans.

Produire les meilleurs rendements financiers du secteur pour nos actionnaires

- Nous avons attiré 175 000 abonnés nets aux services postpayés de Sans-fil (notre meilleur résultat des 13 derniers exercices), 17 000 abonnés nets aux services à large bande et 64 000 abonnés nets à Télé Élan.

- Nous avons fait progresser le total des produits tirés des services de 2 %.
- Nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles de 507 millions de dollars et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 319 millions de dollars.

Développer le potentiel de nos employés, les motiver et créer une culture inclusive favorisant le rendement élevé

- Nous avons continué à réaliser notre plan d'action de 2021 en matière d'inclusion et de diversité, notamment grâce à des événements ciblés et à une programmation soulignant le carnaval caribéen, le Jour de l'émancipation et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.
- Nous avons mis en place un projet pilote de retour volontaire au travail dans nos bureaux auprès d'environ 600 membres de notre personnel au Canada.
- Nous avons annoncé qu'à compter du 18 octobre, les membres du personnel présents sur nos lieux de travail, y compris ceux des magasins de détail et ceux qui se rendent chez les clients, devront être vaccinés ou passer un test de dépistage rapide.

Être un important chef de file sur le plan de la responsabilité sociale et environnementale dans nos communautés

- Nous avons étoffé nos forfaits de service d'accès Internet dans le cadre du programme *Branché sur le succès*^{MC}, grâce à l'ajout d'un forfait à 14,99 \$/mois proposant une vitesse de téléchargement de 50 Mb/s. Le programme compte maintenant quatre vitesses de téléchargement avec des forfaits allant de 9,99 \$/mois pour une vitesse de 25 Mb/s jusqu'à 34,99 \$/mois pour une vitesse de 150 Mb/s. Ces forfaits sont offerts aux locataires d'habitations subventionnées, aux aînés, aux familles ayant des enfants et aux bénéficiaires de prestations d'invalidité ou de soutien du revenu.
- Nous avons attribué des bourses Ted Rogers à plus de 375 étudiants de la cohorte de 2021 pour les aider à poursuivre leurs études postsecondaires et à réaliser tout leur potentiel. Ces étudiants proviennent de 125 collectivités canadiennes et presque les trois quarts se désignent comme des membres de groupes dignes d'équité (membres de la communauté noire, autochtone et racisée, LGBTQ2S+ et femmes).
- Nous avons élargi notre programme de téléphones et de forfaits afin d'offrir des milliers de téléphones et de tablettes à plus de 325 maisons d'hébergement et de transition pour femmes partout au Canada. Nous aurons également offert des milliers de forfaits gratuits d'ici la fin de 2021 à plus de 400 organismes qui viennent en aide aux Canadiens vulnérables pendant la pandémie de COVID-19.
- Nous nous sommes associés avec la Chambre de commerce de la région de Toronto pour soutenir le programme d'activation de la reprise économique, nommé Recovery Activation Program, qui aide les PME à évoluer et à mettre au point une stratégie de transformation numérique.
- Nos employés ont relevé le défi de faire 60 000 heures de bénévolat en 2020. Dans le respect des consignes de sécurité publique, ils ont offert leur temps pour changer réellement les choses dans les collectivités du Canada.

Faits saillants financiers trimestriels

Notre solide situation financière nous permet d'accorder la priorité voulue aux mesures qu'il est nécessaire de prendre devant la COVID-19, de consentir des investissements hautement prioritaires dans notre réseau et de garder nos clients connectés en cette période difficile.

Produits

Le total des produits est demeuré stable pour le trimestre à l'étude, car la croissance des produits tirés des services de nos secteurs Sans-fil et Cable a été annulée par la baisse des produits de Media et des produits tirés du matériel de Sans-fil.

Les produits tirés des services de Sans-fil ont augmenté de 3 % pour le trimestre considéré, sous l'effet principalement de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services postpayés et de la hausse des produits tirés des services d'itinérance par suite de l'allègement des restrictions imposées aux voyages internationaux par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, marqué par le début de la pandémie de COVID-19. Les produits tirés du matériel de Sans-fil ont diminué à cause de la baisse du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants et du nombre moindre de nouveaux abonnés achetant des appareils.

Les produits de Cable ont augmenté de 3 % pour le trimestre considéré sous l'effet de la migration des clients des services d'accès Internet vers la gamme Élan offrant des vitesses et des capacités supérieures, de la progression du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et à Télé Élan, de l'activité promotionnelle ordonnée et des modifications apportées à la tarification des services à la fin de 2020.

Les produits de Media ont diminué de 3 % au cours du trimestre à l'étude, ce qui est imputable surtout au fait que la saison de la LNH et celle de la NBA se sont étirées jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'exercice précédent à cause de la COVID-19, alors qu'elles s'achèvent normalement au deuxième trimestre, facteur qui a été compensé en partie par la hausse des produits tirés des jours de match des *Blue Jays de Toronto*^{MC} après l'allègement des restrictions imposées à cause de la COVID-19 et l'accueil d'un nombre limité de spectateurs les jours de match.

BAIIA ajusté et marges

Le BAIIA ajusté consolidé a diminué de 2 % pour le trimestre à l'étude, et la marge du BAIIA ajusté a diminué de 110 points de base sous l'effet du secteur Media.

Le BAIIA ajusté de Sans-fil a augmenté de 2 %, surtout grâce à l'effet de la croissance des produits tirés des services. La marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services s'est donc établie à 64,9 %.

Le BAIIA ajusté de Cable a augmenté de 2 % pour le trimestre considéré, essentiellement grâce à la hausse des produits tirés des services mentionnée ci-dessus. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 50,8 % pour le trimestre à l'étude.

Le BAIIA ajusté de Media a diminué de 63 %, ou 56 millions de dollars, pour le trimestre considéré, essentiellement à cause de l'augmentation des salaires des joueurs des Blue Jays de Toronto et de la diminution des produits de Media mentionnée ci-dessus. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des dépenses liées à la programmation et à la production d'événements sportifs causée par le calendrier des matchs de la LNH l'an dernier.

Bénéfice net et résultat net ajusté

Le bénéfice net et le résultat net ajusté ont reculé de 4 % et de 2 %, respectivement, pour le trimestre à l'étude à cause de la baisse du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie et liquidités disponibles

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons dégagé des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 1 319 millions de dollars, en hausse de 34 % grâce à des entrées de trésorerie liées à la valeur nette des actifs d'exploitation, et des flux de trésorerie disponibles de 507 millions de dollars, en baisse de 42 %, par suite d'une augmentation des dépenses d'investissement et de l'impôt sur le résultat en trésorerie.

Au 30 septembre 2021, nos liquidités disponibles se chiffraient à 6,4 milliards de dollars, dont 1,6 milliard de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie et une somme globale de 4,9 milliards de dollars de fonds accessibles au moyen de nos facilités de crédit bancaire et de notre programme de titrisation des créances.

Nous avons aussi versé aux actionnaires des dividendes de 253 millions de dollars pour le trimestre à l'étude et déclaré un dividende de 0,50 \$ par action le 20 octobre 2021.

Transaction visant Shaw

Le 15 mars 2021, nous avons annoncé la conclusion d'une entente avec Shaw Communications Inc. (« Shaw ») visant l'acquisition de la totalité des actions participatives de catégorie A et des actions participatives sans droit de vote de catégorie B émises et en circulation de Shaw au prix de 40,50 \$ par action en trésorerie, à l'exception des actions détenues par la fiducie entre vifs de la famille Shaw, l'actionnaire majoritaire de Shaw, ainsi que par des personnes liées (les « actionnaires de la famille Shaw »). Les actionnaires de la famille Shaw recevront 60 % de leur contrepartie sous forme d'actions ordinaires sans droit de vote de catégorie B de RCI selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de ces actions pour les dix jours de bourse se terminant le 12 mars 2021, et le solde en trésorerie. L'acquisition (la « transaction ») est évaluée à environ 26 milliards de dollars, y compris la prise en charge de la dette d'environ 6 milliards de dollars de Shaw.

La transaction sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Alberta). Le 20 mai 2021, les actionnaires de Shaw ont voté en faveur de l'approbation de la transaction lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires. La Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a rendu une ordonnance définitive approuvant la transaction le 25 mai 2021. La transaction est assujettie à d'autres conditions de clôture habituelles, notamment les approbations pertinentes et l'expiration de certains délais d'attente en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada), de la *Loi sur la concurrence* (Canada) et de la *Loi sur la radiocommunication* (Canada) (collectivement, les « approbations des principales autorités de réglementation »). Sous réserve de l'obtention de toutes les approbations requises, la clôture de transaction devrait avoir lieu au premier semestre de 2022.

La société issue du regroupement aura la portée, les actifs et les moyens requis pour investir comme jamais dans les réseaux à large bande sans fil et filaire, pour mettre au point et développer de nouveaux services de télécommunications, et pour offrir un plus grand choix aux consommateurs et aux entreprises d'ici. Dans le cadre de la transaction, la société issue du regroupement investira 2,5 milliards de dollars pour bâtir des réseaux 5G dans l'Ouest canadien au cours des cinq prochaines années. De plus, Rogers s'engage à créer le nouveau Fonds Rogers pour la connectivité rurale et autochtone et à y verser 1 milliard de dollars. Cette initiative visera à offrir un accès à Internet haute vitesse aux communautés rurales, éloignées et autochtones de l'Ouest canadien et à combler plus rapidement l'écart en matière de connectivité dans les régions sous-desservies.

En parallèle avec la transaction, nous avons signé une lettre d'engagement exécutoire avec un consortium de banques visant une facilité de crédit consentie d'un montant initial maximal de 19 milliards de dollars. Au cours du deuxième trimestre, nous avons contracté une facilité de crédit non renouvelable de 6 milliards de dollars (la « facilité de crédit à terme liée à Shaw »), qui servira à ramener à 13 milliards de dollars le montant disponible aux termes de la facilité de crédit consentie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » dans notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 pour obtenir plus de précisions sur la facilité de crédit consentie et la facilité de crédit à terme liée à Shaw. Nous prévoyons aussi que RCI reprendra les billets de premier rang de Shaw ou garantira les obligations de paiement de Shaw aux termes de ces billets de premier rang à la conclusion de la transaction et que, dans les deux cas, Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») garantira les obligations de paiement de Shaw aux termes des billets de premier rang.

La transaction présente un certain nombre de risques additionnels. Pour en savoir plus, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mise à jour sur les risques et les incertitudes – Transaction visant Shaw » figurant dans notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2021.

À propos de Rogers

Rogers est une fière entreprise canadienne dont l'objectif est de donner plus de possibilités aux Canadiennes et aux Canadiens au quotidien. Notre fondateur, Ted Rogers, a acheté sa première station de radio, CHFIM^C, en 1960. Rogers a évolué et occupe désormais une position de chef de file dans le domaine de la technologie et des médias. Elle est vouée à offrir le meilleur en matière de service sans-fil et résidentiel, de contenu sportif et de médias aux gens et aux entreprises d'ici. Ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles RCI.A et RCI.B et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole RCI.

Relations avec les investisseurs

Paul Carpino
647 435-6470
paul.carpino@rci.rogers.com

Relations avec les médias

Andrew Garas
647 242-7924
andrew.garas@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

La téléconférence sur les résultats du troisième trimestre de 2021 à l'intention de la communauté financière se tiendra :

- le 21 octobre 2021,
- à 8 h, heure de l'Est,
- à l'adresse investisseurs.rogers.com,
- les médias pourront participer à titre d'auditeurs seulement.

Une rediffusion sera présentée à l'adresse investisseurs.rogers.com pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence. En outre, les investisseurs sont priés de noter que la direction de Rogers fait à l'occasion des allocutions lors de conférences de sociétés de courtage à l'intention des investisseurs. La plupart du temps, ces conférences sont diffusées sur le Web et lorsqu'il y a une webdiffusion, les liens sont offerts sur le site Web de Rogers, à l'adresse investisseurs.rogers.com.

Renseignements supplémentaires

Vous trouverez plus de renseignements à notre sujet sur notre site Web (investisseurs.rogers.com), sur SEDAR (sedar.com) et sur EDGAR (sec.gov); vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com. L'information sur les sites Web en question ou sur des sites Web liés et tout autre site Web mentionné aux présentes ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

Vous pouvez également visiter la page investisseurs.rogers.com pour en savoir davantage sur nos pratiques de gouvernance, notre présentation de rapports sur la responsabilité sociale et pour obtenir un glossaire des termes des communications et des médias et d'autres renseignements sur nos activités.

À propos du présent communiqué

Le présent communiqué présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre de 2021 et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel de 2020, nos états financiers consolidés audités annuels de 2020 et les notes y afférentes, qui ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents, dont notre notice annuelle, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à sedar.com ou sur EDGAR, à sec.gov, respectivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, sur sa stratégie fondamentale, ses principaux moteurs de la performance et ses objectifs, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Stratégie, principaux moteurs de la performance et faits saillants stratégiques » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel de 2020.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Dans le présent communiqué, tous les montants présentés en dollars sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et ils n'ont pas été audités. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent communiqué est daté du 20 octobre 2021 et a été approuvé à cette date par le conseil d'administration de RCI (le « conseil »). Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent communiqué, les expressions « trimestre », « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « troisième trimestre » désignent la période de trois mois close le 30 septembre 2021, l'expression « premier trimestre » désigne la période de trois mois close le 31 mars 2021, l'expression « deuxième trimestre » désigne la période de trois mois close le 30 juin 2021, et les expressions « période de neuf mois », « période de neuf mois considérée » et « période de neuf mois à l'étude » s'entendent de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, à moins que le contexte ne le précise autrement. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait à la période correspondante de 2020 ou au 31 décembre 2020, selon le cas. L'expression « par rapport au trimestre précédent » est utilisée pour comparer les résultats du trimestre considéré à ceux du trimestre le précédant immédiatement. Les mentions de « la COVID-19 » renvoient à la pandémie de la maladie à coronavirus et aux répercussions de celle-ci observées dans les territoires où nous exerçons nos activités ou dans le monde entier, selon le cas.

Rogers^{MC} et les marques associées sont des marques de commerce de Rogers Communications Inc. ou d'une société de son groupe, utilisées sous licence. Tous les autres noms de marque, logos et marques sont des marques de commerce et (ou) des œuvres protégées par le droit d'auteur appartenant à leurs titulaires respectifs. © 2021 Rogers Communications.

Secteurs à présenter

Nous présentons nos résultats opérationnels selon trois secteurs à présenter. Le tableau suivant présente ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision, de téléphonie et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de médias, notamment dans les domaines du sport et du divertissement, de la télédiffusion, de la radiodiffusion, des chaînes spécialisées, des multiplateformes d'achat et du numérique.

Les secteurs Sans-fil et Cable sont exploités par notre filiale en propriété exclusive, RCCL, et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Media Inc., et ses filiales.

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Produits						
Sans-fil	2 215	2 228	(1)	6 353	6 239	2
Cable	1 016	988	3	3 049	2 927	4
Media	473	489	(3)	1 459	1 197	22
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(38)	(40)	(5)	(125)	(127)	(2)
Produits	3 666	3 665	–	10 736	10 236	5
Total des produits tirés des services ¹	3 149	3 086	2	9 301	8 932	4
BAlIA ajusté ²						
Sans-fil	1 107	1 089	2	3 128	3 033	3
Cable	516	508	2	1 495	1 415	6
Media	33	89	(63)	(101)	(31)	n. s.
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(56)	(48)	17	(157)	(150)	5
BAlIA ajusté ²	1 600	1 638	(2)	4 365	4 267	2
Marge du BAlIA ajusté ²	43,6 %	44,7 %	(1,1) pt	40,7 %	41,7 %	(1,0) pt
Bénéfice net	490	512	(4)	1 153	1 143	1
Bénéfice de base par action	0,97 \$	1,01 \$	(4)	2,28 \$	2,26 \$	1
Bénéfice dilué par action	0,94 \$	1,01 \$	(7)	2,27 \$	2,23 \$	2
Résultat net ajusté ²	536	548	(2)	1 317	1 225	8
Résultat par action de base ajusté ²	1,06 \$	1,09 \$	(3)	2,61 \$	2,43 \$	7
Résultat par action dilué ajusté ²	1,03 \$	1,08 \$	(5)	2,59 \$	2,39 \$	8
Dépenses d'investissement	739	504	47	1 942	1 656	17
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 319	986	34	3 014	3 374	(11)
Flux de trésorerie disponibles ²	507	868	(42)	1 203	1 798	(33)

n. s. : non significatif

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Le BAlIA ajusté, le résultat net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures de la performance complémentaires » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures, sur la façon dont nous les calculons et les ratios auxquels elles servent.

Résultats de nos secteurs à présenter

SANS-FIL

Résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	1 706	1 652	3	4 931	4 942	–
Produits tirés du matériel	509	576	(12)	1 422	1 297	10
Produits	2 215	2 228	(1)	6 353	6 239	2
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	508	567	(10)	1 429	1 278	12
Autres charges opérationnelles	600	572	5	1 796	1 928	(7)
Charges opérationnelles	1 108	1 139	(3)	3 225	3 206	1
BAlIA ajusté	1 107	1 089	2	3 128	3 033	3
Marge du BAlIA ajusté sur les produits tirés des services ¹	64,9 %	65,9	(1,0) pt	63,4 %	61,4 %	2,0 pts
Marge du BAlIA ajusté ²	50,0 %	48,9 %	1,1 pt	49,2 %	48,6 %	0,6 pt
Dépenses d'investissement	365	228	60	1 014	763	33

¹ Calculée à l'aide des produits tirés des services.

² Calculée à l'aide des produits totaux.

Résultats d'abonnements de Sans-fil ¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition, le MFMPA mixte et les PMPA mixtes)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Services postpayés						
Ajouts bruts d'abonnés	456	450	6	1 089	923	166
Ajouts nets d'abonnés	175	138	37	318	131	187
Total des abonnés aux services postpayés ²	10 001	9 569	432	10 001	9 569	432
Attrition (mensuelle)	0,95 %	1,10 %	(0,15) pt	0,88 %	0,93 %	(0,05) pt
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	154	163	(9)	367	423	(56)
Ajouts nets d'abonnés	11	30	(19)	(73)	(102)	29
Total des abonnés aux services prépayés ²	1 187	1 300	(113)	1 187	1 300	(113)
Attrition (mensuelle)	4,04 %	3,46 %	0,58 pt	4,05 %	4,41 %	(0,36) pt
MFMPA mixte (mensuel)	64,68 \$	63,55 \$	1,13 \$	63,05 \$	63,39 \$	(0,34) \$
PMPA mixtes (mensuels)	51,31 \$	51,12 \$	0,19 \$	49,84 \$	51,00 \$	(1,16) \$

¹ Le nombre d'abonnés, le taux d'attrition, le MFMPA mixte et les PMPA mixtes sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

Produits tirés des services

Les produits tirés des services ont augmenté de 3 % et les PMPA mixtes sont restés stables au cours du trimestre considéré, sous l'effet des facteurs suivants :

- l'accroissement du nombre d'abonnés aux services postpayés;
- la hausse des produits tirés des services d'itinérance par suite de l'allègement des restrictions imposées aux voyages internationaux par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, marqué par le début de la COVID-19.

La stabilité des produits tirés des services et la baisse de 2 % des PMPA mixtes observées pour la période de neuf mois à l'étude s'expliquent par la diminution des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire par suite d'un fort taux d'adoption par les clients de nos forfaits de données illimitées Infini de Rogers ainsi que par la réduction des produits tirés des services d'itinérance, car des restrictions plus strictes étaient imposées aux voyages internationaux au premier trimestre de 2021; ces facteurs ont été compensés par la hausse des ajouts bruts d'abonnés aux services postpayés.

L'augmentation de 2 % du MFMPA mixte pour le trimestre à l'étude est attribuable à une hausse des produits tirés des services d'itinérance. La diminution de 1 % pour la période de neuf mois à l'étude est imputable essentiellement à une baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire et des services d'itinérance, facteur en partie compensé par une tendance générale des abonnés à faire financer leurs achats d'appareils à valeur plus élevée, qui se poursuit.

Pour les services postpayés, la hausse des ajouts bruts d'abonnés, celle des ajouts nets d'abonnés et l'amélioration du taux d'attrition inscrit au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude sont attribuables à la qualité des services offerts et à une intensification de l'activité des Canadiens sur le marché par suite de l'ouverture continue de l'économie.

Produits tirés du matériel

La baisse de 12 % des produits tirés du matériel pour le trimestre considéré découle des éléments suivants :

- la baisse du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants;
- la diminution du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils.

Les produits tirés du matériel pour la période de neuf mois considérée ont augmenté de 10 % en raison surtout de la hausse du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants et des ajouts bruts d'abonnés.

Charges opérationnelles

Coût du matériel

La baisse de 10 % du coût du matériel pour le trimestre considéré et la hausse de 12 % pour la période de neuf mois s'expliquent par les facteurs ayant influé sur les produits tirés du matériel mentionnés ci-dessus.

La tendance à long terme des clients à faire financer leurs achats d'appareils, qui se poursuit, s'est traduite par une amélioration générale de la marge sur les produits tirés du matériel.

Autres charges opérationnelles

L'augmentation de 5 % des autres charges opérationnelles pour le trimestre à l'étude s'explique principalement par la baisse des coûts liés au personnel au cours de l'exercice précédent à cause de la COVID-19. La diminution de 7 % pour la période de neuf mois considérée fait suite à la baisse des créances douteuses, alors que nous avons comptabilisé une provision à l'exercice précédent en raison de l'incertitude économique entourant la COVID-19.

BAlIA ajusté

La progression de 2 % du BAlIA ajusté pour le trimestre à l'étude et celle de 3 % pour la période de neuf mois considérée sont le résultat des variations des produits et des charges décrites plus haut.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	1 008	985	2	3 036	2 920	4
Produits tirés du matériel	8	3	167	13	7	86
Produits	1 016	988	3	3 049	2 927	4
Charges opérationnelles	500	480	4	1 554	1 512	3
BAlIA ajusté	516	508	2	1 495	1 415	6
Marge du BAlIA ajusté	50,8 %	51,4 %	(0,6) pt	49,0 %	48,3 %	0,7 pt
Dépenses d'investissement	237	217	9	676	713	(5)

Résultats d'abonnements de Cable ¹

(en milliers, sauf les PMPC et la pénétration)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Services d'accès Internet ²						
Ajouts nets d'abonnés	12	16	(4)	35	38	(3)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet ^{3,4}	2 651	2 574	77	2 651	2 574	77
Télé Élan						
Ajouts nets d'abonnés	64	38	26	188	147	41
Nombre total d'abonnés à Télé Élan ³	732	473	259	732	473	259
Foyers branchés ³	4 666	4 543	123	4 666	4 543	123
Relations clients						
Ajouts nets d'abonnés	8	6	2	21	1	20
Total des relations clients ^{3,4}	2 571	2 513	58	2 571	2 513	58
PMPC (mensuels)	131,79 \$	131,25 \$	0,54 \$	132,86 \$	129,44 \$	3,42
Pénétration ³	55,1 %	55,3 %	(0,2) pt	55,1 %	55,3 %	(0,2) pt

¹ Les résultats relatifs aux abonnés sont un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Les résultats relatifs aux services d'accès Internet comprennent les abonnés au Système de domotique Rogers.

³ À la clôture de la période.

⁴ Le 1^{er} septembre 2021, nous avons acquis quelque 18 000 abonnés aux services d'accès Internet et 20 000 relations clients lors de notre acquisition de Seaside Communications. Ces ajouts ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans le total au 30 septembre 2021.

Produits tirés des services

La hausse de 2 % des produits tirés des services du trimestre à l'étude et celle de 4 % pour la période de neuf mois considérée sont attribuables aux facteurs suivants :

- la migration des clients des services d'accès Internet vers la gamme Élan offrant des vitesses et des capacités supérieures et l'augmentation de la valeur totale des relations clients par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent attribuable à la progression du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et à Télé Élan;
- la légère augmentation pour le trimestre considéré et celle de 3 % pour la période de neuf mois à l'étude des PMPC en raison de l'activité promotionnelle ordonnée et des changements apportés à la tarification des services d'accès Internet à la fin de 2020;
- facteurs en partie contrebalancés par la diminution du nombre d'abonnés aux anciens services de télévision et de téléphonie.

Nous sommes restés fidèles à notre plan d'action visant le service résidentiel branché, dont le produit phare est le service Télé Élan. Au cours des douze derniers mois, le nombre d'abonnés à Télé Élan a considérablement augmenté. Les étapes suivantes de ce plan d'action visant à aider nos clients à rester connectés consisteront notamment à ajouter des applications et du contenu à Télé Élan et à introduire de nouveaux produits.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont augmenté de 4 % au cours du trimestre à l'étude et de 3 % pour la période de neuf mois considérée en raison de la hausse des coûts liés à l'accroissement des produits.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a augmenté de 2 % au cours du trimestre considéré et de 6 % pour la période de neuf mois à l'étude en raison des variations des produits tirés des services et des charges susmentionnées.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Produits	473	489	(3)	1 459	1 197	22
Charges opérationnelles	440	400	10	1 560	1 228	27
BAIIA ajusté	33	89	(63)	(101)	(31)	n. s.
Marge du BAIIA ajusté	7,0 %	18,2 %	(11,2) pts	(6,9) %	(2,6) %	(4,3) pts
Dépenses d'investissement	23	18	28	77	43	79

Produits

Les produits ont diminué de 3 % au cours du trimestre considéré en raison des facteurs suivants :

- la baisse des produits tirés de la publicité et de la radiodiffusion imputable surtout au fait que les saisons de la LNH et de la NBA se sont étirées jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'exercice précédent à cause de la COVID-19, alors qu'elles s'achèvent normalement au deuxième trimestre;
- facteur compensé en partie par la hausse des produits tirés des jours de match des Blue Jays de Toronto après l'allègement des restrictions imposées à cause de la COVID-19 et l'accueil d'un nombre limité de spectateurs les jours de match.

Les produits de la période de neuf mois à l'étude ont augmenté de 22 % surtout sous l'effet de la hausse des produits provenant des événements sportifs après l'allègement des restrictions imposées par la COVID-19 et de l'augmentation des produits tirés de Today's Shopping Choice.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont augmenté de 10 % pour le trimestre à l'étude sous l'effet des facteurs suivants :

- l'augmentation des salaires des joueurs des Blue Jays de Toronto et des dépenses liées aux jours de match à cause du raccourcissement de la saison 2020 de la ligue majeure de baseball;
- facteur en partie compensé par la baisse des dépenses liées à la programmation et à la production attribuable au calendrier de reprise des matchs des ligues majeures.

L'augmentation de 27 % des charges opérationnelles de la période de neuf mois à l'étude s'explique par les facteurs suivants :

- l'augmentation des salaires des joueurs des Blue Jays de Toronto et la hausse des dépenses liées aux jours de match à cause surtout du raccourcissement de la saison 2020 de la MLB;
- la hausse des dépenses liées à la programmation et à la production découlant du calendrier de reprise du sport en direct;
- la hausse du coût des ventes de Today's Shopping Choice, qui cadre avec l'augmentation des produits mentionnée ci-dessus.

BAIIA ajusté

Le recul du BAIIA ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois considérés est le résultat des variations des produits et des charges décrites plus haut.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Sans-fil	365	228	60	1 014	763	33
Cable	237	217	9	676	713	(5)
Media	23	18	28	77	43	79
Siège social	114	41	178	175	137	28
Dépenses d'investissement ¹	739	504	47	1 942	1 656	17
Intensité du capital ²	20,2 %	13,8 %	6,4 pts	18,1 %	16,2 %	1,9 pt

¹ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences de spectre ni des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

² Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Sans-fil

L'augmentation des dépenses d'investissement de Sans-fil pour le trimestre et la période de neuf mois considérés découle des investissements consacrés à la mise à niveau de notre réseau sans fil pour que nous puissions continuer d'offrir à nos clients une performance fiable. Nous nous concentrons toujours sur les travaux de déploiement de la 5G sur la bande de 600 MHz et d'autres bandes pour étendre notre réseau 5G à plus de 850 collectivités et nous avons poursuivi le déploiement de notre réseau central autonome 5G à Montréal, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver.

Cable

L'augmentation des dépenses d'investissement de Cable pour le trimestre considéré découle de la hausse des investissements consacrés à notre infrastructure de réseau. La diminution des dépenses d'investissement pour la période de neuf mois à l'étude s'explique par la rentabilisation des investissements et l'amélioration de l'intensité du capital. Nous avons poursuivi la mise à niveau de notre infrastructure de réseau, comme les déploiements additionnels de fibre optique visant à étendre nos réseaux de distribution par fibre optique jusqu'au domicile et par fibre optique jusqu'au point de concentration. Les mises à niveau viendront réduire le nombre de foyers branchés par nœud et intégreront les technologies les plus récentes qui contribueront à procurer plus de bande passante et une expérience client encore plus fiable, à mesure que nous réalisons notre plan d'action visant le service résidentiel branché, lequel vise l'expansion de notre territoire de desserte et des mises à niveau de la plateforme DOCSIS 3.1 afin de pouvoir offrir des vitesses de téléchargement accrues au fil du temps.

Media

L'augmentation des dépenses d'investissement du secteur Media pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude découle principalement de la hausse des dépenses d'investissement consacrées à l'infrastructure de diffusion, notamment aux nouveaux studios de production.

Siège social

L'augmentation des dépenses d'investissement du siège social pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude découle de la hausse des investissements consentis dans nos technologies de l'information.

Intensité du capital

L'augmentation de l'intensité du capital pour le trimestre à l'étude et la période de neuf mois considérée sont le résultat des variations des produits et des dépenses d'investissement décrites plus haut.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 4 mars 2021 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2020. Les modifications importantes concernant la réglementation survenue depuis cette date sont décrites ci-après.

Licences de spectre de la bande de 3 500 MHz

La mise aux enchères des licences de spectre de 3 500 MHz d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE Canada ») a commencé le 15 juin 2021 et s'est terminée le 23 juillet 2021. Les résultats ont été rendus publics le 29 juillet 2021. Vingt-trois sociétés ont participé aux enchères et 1 495 des 1 504 licences ont été attribuées à quinze de ces sociétés, pour une valeur totale de 8,91 milliards de dollars. Nous avons obtenu 325 licences dans tout le pays au coût de 3,3 milliards de dollars. Nous avons effectué un premier versement de 665 millions de dollars le 13 août 2021 et prévoyons de verser le dernier paiement et de recevoir les licences de spectre le 4 octobre 2021.

Le 22 septembre 2021, en raison d'inquiétudes entourant des interférences possibles entre les bandes de fréquence utilisées pour les communications 5G et celles employées par certains instruments de navigation aérienne, ISDE Canada a publié le document intitulé *Addenda à la Consultation sur les modifications apportées au PNRH-520, Prescriptions techniques pour les systèmes fixes et/ou mobiles, incluant les systèmes à large bande à utilisation flexible, dans la bande de 3 450 à 3 650 MHz*. Notre dernier paiement ainsi que la délivrance des licences de spectre ont donc été reportés. ISDE Canada prévoit de publier une version modifiée du PNRH-520, au besoin, à la fin d'octobre 2021, après quoi ISDE Canada fixera une nouvelle date pour le dernier paiement et la délivrance des licences de spectre.

Nous prendrons possession de ces licences après avoir effectué le dernier paiement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les licences de spectre que nous détenons, il faut se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2020.

Droit de retransmission de signaux éloignés

Aux termes de l'article 31(2) de la *Loi sur le droit d'auteur*, les fournisseurs de services de télévision ont le droit de retransmettre une programmation par des signaux éloignés de télévision en direct dans le cadre d'un système d'octroi de licences obligatoire. Les tarifs de transmission de la programmation sont fixés au moyen de négociations ou par la Commission du droit d'auteur. Les distributeurs et les fournisseurs de contenu (les « sociétés de gestion collective ») ne sont pas parvenus à un accord sur un nouveau tarif de transmission des signaux éloignés avant l'expiration de l'accord qui était alors en vigueur jusqu'en 2013. La Commission du droit d'auteur a entrepris une procédure en 2015 et a rendu une décision le 18 décembre 2018. Dans cette décision, la Commission a augmenté le tarif payé par les entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR ») d'environ 8 % pour 2014, de 7,5 % de plus en 2015 et d'environ 2,5 % de plus en 2016; les tarifs de 2017 et de 2018 sont demeurés les mêmes que ceux de 2016. Pour la période allant de 2019 à 2023, un tarif provisoire a été fixé au tarif de 2016, soit 1,17 \$.

Les sociétés de gestion collective ont fait appel de la décision de la Commission du droit d'auteur relative aux tarifs de 2014 à 2018, souhaitant qu'ils passent à environ 2,20 \$ en moyenne pour la période de cinq ans visée. Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale (la « Cour ») a rendu une décision dans laquelle elle indique que les tarifs de 2014 et de 2015 seront définitifs, mais convient avec les sociétés de gestion collective que des erreurs ont été commises dans l'établissement des tarifs de 2016 à 2018. La Commission du droit d'auteur pourrait entreprendre une nouvelle procédure dès 2022 pour fixer les tarifs de 2016 et des années suivantes. En parallèle, les EDR, dont Rogers, ont déposé une demande d'autorisation d'appel de la décision de la Cour auprès de la Cour suprême du Canada. En raison de la grande incertitude entourant l'issue de cette question et le montant, le cas échéant, que nous pourrions devoir payer, nous n'avons comptabilisé aucune obligation à l'égard de cette éventualité pour le moment. Les frais que nous payons actuellement aux sociétés de gestion collective sont négligeables.

Examen par le CRTC des services sans fil mobiles

Le 15 avril 2021, le CRTC a publié la politique réglementaire de télécom 2021-130, *Examen des services sans fil mobiles*. Le CRTC ordonne que les exploitants de réseaux mobiles virtuels (les « ERMV ») aient accès au marché de gros, que les transferts des services d'itinérance de gros se fassent sans interruption et que de nouveaux forfaits à faible coût et à usage occasionnel soient établis. Toutefois, l'accès au marché de gros sera accordé aux ERMV sous réserve de certaines conditions décrites ci-après.

Le CRTC a décidé que les exploitants nationaux de réseau mobile et SaskTel en Saskatchewan seront tenus d'accorder aux ERMV l'accès au marché de gros, mais seuls les exploitants régionaux de réseau mobile admissibles qui sont titulaires d'une licence d'utilisation du spectre mobile pourront y avoir accès et uniquement pour les zones couvertes par leurs licences. Les modalités associées à l'accès au marché de gros accordé aux ERMV doivent être approuvées par le CRTC et l'établissement des tarifs doit se faire par l'entremise de négociations commerciales, l'arbitrage de l'offre finale, avec le CRTC agissant en qualité d'arbitre, étant le filet de sécurité. L'obligation d'accorder l'accès au marché de gros aux ERMV demeurera en vigueur pour une période de sept ans qui commencera à la date à laquelle le CRTC aura établi les modalités. On estime que cette limite de temps devrait être suffisante pour permettre aux exploitants régionaux de réseau mobile d'étendre leurs réseaux tout en continuant d'inciter à l'investissement.

Les exploitants nationaux de réseau mobile doivent également veiller au transfert sans interruption des services d'itinérance qu'ils sont tenus d'accorder aux exploitants régionaux de réseau mobile. Les transferts sans interruption permettront qu'un appel en cours soit ininterrompu dans le cas où un client quitte la zone couverte par son réseau d'origine pour se rendre dans la zone couverte par son fournisseur de services d'itinérance. Par ailleurs, le CRTC exige que les exploitants nationaux de réseau mobile offrent la fonction d'itinérance sur leur réseau 5G et ceux-ci doivent déposer aux fins d'approbation du CRTC une proposition des modalités actualisées dans un délai de 90 jours.

Enfin, le CRTC a ordonné l'établissement de forfaits à faible coût et à usage occasionnel. Ces forfaits sont offerts depuis le 14 juillet 2021.

Établissement des coûts et des prix des services d'accès Internet de gros

En août 2019, dans l'ordonnance de télécom CRTC 2019-288, *Suivi des ordonnances de télécom 2016-396 et 2016-448 - Tarifs définitifs concernant les services d'accès haute vitesse de gros groupé* (l'« ordonnance de 2019 »), le CRTC a établi les tarifs définitifs des services d'accès haute vitesse de gros des fournisseurs de services exploitant leurs propres installations, dont le service d'accès Internet de tiers (« AIT ») de Rogers. Dans cette ordonnance, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour Rogers qui étaient nettement inférieurs aux tarifs provisoires auparavant facturés et a déterminé en outre que ces tarifs devaient être appliqués de façon rétroactive au 31 mars 2016. Le 27 mai 2021, le CRTC a publié sa Décision de télécom CRTC 2021-181, *Demandes de révision et de modification de l'ordonnance de télécom 2019-288 concernant les tarifs définitifs pour les services d'accès haute vitesse de gros groupés* (la « décision de 2021 »), dans laquelle il approuve de manière définitive les tarifs provisoires qui étaient en vigueur avant la publication de l'ordonnance de 2019, avec certaines modifications, incluant la suppression de la majoration additionnelle de 10 % pour les entreprises de services locaux titulaires.

Le 28 mai 2021, un fournisseur de services Internet (« FSI ») de gros a présenté une requête au gouverneur en conseil, entre autres pour qu'il rétablisse l'ordonnance de 2019 et rende définitifs les tarifs établis dans cette ordonnance. En outre, le 28 juin 2021, le même FSI de gros a déposé une demande d'autorisation d'appel de la décision de 2021 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui lui a été accordée en septembre 2021. Nous sommes intervenus sur ces questions, de même que d'autres entreprises de câblodistribution.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2020 et le présent communiqué. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle et par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et ne doivent pas être considérés comme des substituts au bénéfice net ni à tout autre indicateur de performance conforme aux IFRS. Ces indicateurs sont les suivants :

- les nombres d'abonnés;
 - le nombre d'abonnés de Sans-fil;
 - le nombre d'abonnés de Cable;
 - le nombre de foyers branchés (Cable);
- le taux d'attrition des abonnés de Sans-fil;
- le montant facturé moyen par abonné (« MFMPA ») mixte de Sans-fil;
- les produits moyens par abonné (« PMPA ») mixtes de Sans-fil;
- les produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable;
- les relations clients de Cable;
- la pénétration du marché de Cable (la « pénétration »);
- l'intensité du capital;
- le total des produits tirés des services.

Mesures non conformes aux PCGR et mesures de la performance complémentaires

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR et aux mesures de la performance complémentaires suivantes, qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesures d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Mesure non conforme aux PCGR et mesure de la performance complémentaire	Pourquoi nous l'utilisons	Comment nous la calculons	Mesure financière la plus comparable en IFRS
BAIIA ajusté Marge du BAIIA ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard des activités courantes de l'entreprise et de la capacité à générer des flux de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement. Nous l'utilisons également à titre de composante du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction. 	<p>BAIIA ajusté :</p> <p>Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat, charges financières, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, autres charges (produits), frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, et perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles</p> <p>Marge du BAIIA ajusté :</p> <p>BAIIA ajusté Divisé par l'élément suivant Produits (ou produits tirés des services pour le calcul de la marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services du secteur Sans-fil)</p>	Bénéfice net
Résultat net ajusté Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	<p>Bénéfice net ajusté :</p> <p>Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, perte (recouvrement) sur la vente ou la liquidation de placements, perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, (profit) sur les acquisitions, perte liée aux obligations d'achat liées à la participation ne donnant pas le contrôle, perte liée aux remboursements sur la dette à long terme, perte sur les dérivés liés aux contrats à terme sur obligations et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives</p> <p>Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté :</p> <p>Résultat net ajusté et résultat net ajusté incluant l'effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions Divisé par l'élément suivant Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, avant et après dilution</p>	Bénéfice net Bénéfice de base et dilué par action
Flux de trésorerie disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire état du montant en trésorerie disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la Société, ce qui est un indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. 	<p>BAIIA ajusté Moins les éléments suivants Dépenses d'investissement, intérêts sur les emprunts déduction faite des intérêts inscrits à l'actif, et impôt sur le résultat en trésorerie</p>	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles

Mesure non conforme aux PCGR et mesure de la performance complémentaire	Pourquoi nous l'utilisons	Comment nous la calculons	Mesure financière la plus comparable en IFRS
Dettes nette ajustée	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions en lien avec la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Total de la dette à long terme Plus (moins) les éléments suivants Partie courante de la dette à long terme, coûts de transaction et escomptes différés, (actifs) passifs nets au titre des dérivés liés à la dette se rapportant aux titres d'emprunt émis, ajustement lié au risque de crédit relativement à la position nette au titre des dérivés liés à la dette, partie courante des obligations locatives; obligations locatives; avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie) et emprunts à court terme	Dettes à long terme
Ratio d'endettement	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Dettes nette ajustée (selon la définition fournie ci-dessus) Divisée par l'élément suivant BAIIA ajusté des 12 derniers mois (selon la définition fournie ci-dessus)	Dettes à long terme divisée par le bénéfice net

Rapprochement du BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Bénéfice net	490	512	1 153	1 143
Ajouter :				
Charge d'impôt sur le résultat	178	189	417	408
Charges financières	207	219	631	653
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	642	663	1 927	1 952
BAIIA	1 517	1 583	4 128	4 156
Ajouter (déduire) :				
Autres charges (produits)	20	6	14	(1)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	63	49	223	112
BAIIA ajusté	1 600	1 638	4 365	4 267

Rapprochement de la marge du BAIIA ajusté

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
BAIIA ajusté	1 600	1 638	4 365	4 267
Diviser par : total des produits	3 666	3 665	10 736	10 236
Marge du BAIIA ajusté	43,6 %	44,7 %	40,7 %	41,7 %

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Bénéfice net	490	512	1 153	1 143
Ajouter (déduire) :				
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	63	49	223	112
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(17)	(13)	(59)	(30)
Résultat net ajusté	536	548	1 317	1 225

Rapprochement du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action, et le nombre d'actions en circulation, en millions)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Résultat par action de base ajusté :				
Résultat net ajusté	536	548	1 317	1 225
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	505	505	505	505
Résultat par action de base ajusté	1,06 \$	1,09 \$	2,61 \$	2,43 \$
Résultat par action dilué ajusté :				
Résultat net ajusté dilué	520	545	1 313	1 208
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	506	506	506	506
Résultat par action dilué ajusté	1,03 \$	1,08 \$	2,59 \$	2,39 \$

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 319	986	3 014	3 374
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement	(739)	(504)	(1 942)	(1 656)
Intérêts sur les emprunts, déduction faite des intérêts inscrits à l'actif	(179)	(191)	(545)	(570)
Intérêts payés	157	216	571	614
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	63	49	223	112
Amortissement des droits de diffusion	(10)	(16)	(46)	(54)
Variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation	(80)	383	(87)	68
Autres ajustements	(24)	(55)	15	(90)
Flux de trésorerie disponibles	507	868	1 203	1 798

Rapprochement de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement

	Au 30 septembre	Au 31 décembre
(en millions de dollars)	2021	2020
Partie courante de la dette à long terme	1 556	1 450
Dette à long terme	15 205	16 751
Coûts de transaction et escomptes différés	170	172
	16 931	18 373
Ajouter (déduire) :		
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(1 630)	(1 086)
Ajustement lié au risque de crédit relativement aux actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(24)	(15)
Emprunts à court terme	2 375	1 221
Partie courante des obligations locatives	325	278
Obligations locatives	1 630	1 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 572)	(2 484)
Dette nette ajustée	18 035	17 844

	Au 30 septembre	Au 31 décembre
(en millions de dollars, sauf les ratios)	2021	2020
Dette nette ajustée	18 035	17 844
Diviser par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois	5 955	5 857
Ratio d'endettement	3,0	3,0

Roger Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2021	2020	2021	2020
		30 septembre		30 septembre
Produits	3 666	3 665	10 736	10 236
Charges opérationnelles				
Coûts opérationnels	2 066	2 027	6 371	5 969
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	642	663	1 927	1 952
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	63	49	223	112
Charges financières	207	219	631	653
Autres charges (produits)	20	6	14	(1)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	668	701	1 570	1 551
Charge d'impôt sur le résultat	178	189	417	408
Bénéfice net de la période	490	512	1 153	1 143
Bénéfice par action				
De base	0,97 \$	1,01 \$	2,28 \$	2,26 \$
Dilué	0,94 \$	1,01 \$	2,27 \$	2,23 \$

Rogers Communications Inc.

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 572	2 484
Débiteurs	3 475	2 856
Stocks	397	479
Partie courante des actifs sur contrat	152	533
Autres actifs courants	509	516
Partie courante des instruments dérivés	142	61
Total des actifs courants	6 247	6 929
Immobilisations corporelles	14 385	14 018
Immobilisations incorporelles	8 965	8 926
Placements	2 698	2 536
Instruments dérivés	1 716	1 378
Créances liées au financement	735	748
Autres actifs à long terme	1 011	346
Goodwill	4 020	3 973
Total des actifs	39 777	38 854
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	2 375	1 221
Créditeurs et charges à payer	2 965	2 714
Impôt sur le résultat à payer	49	344
Autres passifs courants	375	243
Passifs sur contrat	357	336
Partie courante de la dette à long terme	1 556	1 450
Partie courante des obligations locatives	325	278
Total des passifs courants	8 002	6 586
Provisions	44	42
Dette à long terme	15 205	16 751
Obligations locatives	1 630	1 557
Autres passifs à long terme	1 012	1 149
Passifs d'impôt différé	3 358	3 196
Total des passifs	29 251	29 281
Capitaux propres	10 526	9 573
Total des passifs et des capitaux propres	39 777	38 854

Rogers Communications Inc.
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2020	2019	2020	2019
Activités opérationnelles				
Bénéfice net de la période	490	512	1 153	1 143
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	642	663	1 927	1 952
Amortissement des droits de diffusion	10	16	46	54
Charges financières	207	219	631	653
Charge d'impôt sur le résultat	178	189	417	408
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges	44	42	(47)	(26)
Autres	-	19	46	115
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant la variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	1 571	1 660	4 173	4 299
Variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation	80	(383)	87	(68)
Impôt sur le résultat payé	(175)	(75)	(675)	(243)
Intérêts payés	(157)	(216)	(571)	(614)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 319	986	3 014	3 374
Activités d'investissement				
Dépenses d'investissement	(739)	(504)	(1 942)	(1 656)
Entrées de droits de diffusion	(18)	(23)	(41)	(45)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et aux immobilisations incorporelles	23	20	55	(134)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	(743)	(8)	(743)	(8)
Autres	14	(32)	30	(60)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 463)	(547)	(2 641)	(1 903)
Activités de financement				
Produit reçu (remboursements) sur les emprunts à court terme, montant net	1 146	325	1 143	(1 402)
(Remboursements sur les) émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net	-	-	(1 450)	2 540
(Paiements versés) produit reçu au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	(11)	-	(16)	80
Coûts de transaction engagés	-	(1)	(11)	(22)
Paiements du principal des obligations locatives	(71)	(57)	(194)	(155)
Dividendes payés	(253)	(253)	(757)	(758)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	811	14	(1 285)	283
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	667	453	(912)	1 754
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	905	1 795	2 484	494
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 572	2 248	1 572	2 248

À propos des énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant notamment les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent communiqué. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les énoncés prospectifs :

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent communiqué.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées notamment aux éléments suivants, dont certains constituent des mesures non conformes aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures de la performance complémentaires ») :

- les produits;
- le total des produits tirés des services;
- le BAIIA ajusté;
- les dépenses d'investissement;
- les paiements d'impôt en trésorerie;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les paiements de dividendes;
- la croissance des nouveaux produits et services;
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent;
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continus;
- le ratio d'endettement de la Société;
- les déclarations au sujet des plans d'intervention que nous avons mis en œuvre devant la COVID-19 et de ses répercussions sur la Société;
- le calendrier et la réalisation prévus de la transaction;
- les avantages attendus de la transaction, notamment les synergies issues du regroupement, opérationnelles, d'échelle et autres, et le moment de leur réalisation;
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Nos conclusions, prévisions et projections se fondent sur diverses estimations, attentes et hypothèses et d'autres facteurs, notamment les suivants :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur;
- les cours de change en vigueur et les taux d'intérêt;
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition;
- l'évolution de la réglementation gouvernementale;
- le déploiement de la technologie et des réseaux;
- la disponibilité des appareils;
- le calendrier de lancement des nouveaux produits;
- le coût du contenu et du matériel;
- l'intégration des acquisitions;
- la structure et la stabilité du secteur;
- les répercussions de la COVID-19 sur nos activités, nos liquidités, notre situation financière ou nos résultats.

À moins d'indication contraire, le présent communiqué et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la modification de la réglementation;
- l'évolution technologique;
- la conjoncture économique, le contexte géopolitique et d'autres situations qui influent sur l'activité commerciale;
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu;
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications;
- l'intégration des acquisitions;
- les litiges et les questions fiscales;
- l'intensité de la concurrence;
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires;
- des menaces extérieures, telles que des épidémies, des pandémies et d'autres crises sanitaires, des catastrophes naturelles et des cyberattaques;
- les risques liés à la transaction, y compris le calendrier, l'obtention et les conditions des approbations des principales autorités de réglementation; la satisfaction des diverses conditions de clôture de la transaction; le financement de la transaction; les avantages prévus et la réussite de l'intégration des entreprises et des activités de Rogers et de Shaw et les autres risques énoncés dans la rubrique « Mise à jour sur les risques et les incertitudes – Transaction visant Shaw » figurant dans notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2021;
- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent communiqué sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre une décision d'investissement

Avant de prendre une décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, de ses activités d'exploitation, et de sa performance et de sa situation financières, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent communiqué, les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Gouvernance et gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel de 2020, ainsi que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles respectivement sur les sites Web sedar.com et sec.gov. L'information obtenue sur les sites Web sedar.com, sec.gov, le site Web de la Société ou tout autre site Web mentionné dans le présent document, ou liée à ces sites, ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

#